“ La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial , axé sur l’autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de ruptures ou de séparations, dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision, le médiateur familial favorise, à travers l’organisation d’entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution. ”

Conseil National Consultatif de la médiation familiale

Barème de participation financière

Revenus mensuels (R)	Participation Séance Personne	Plancher et plafond de chaque tranche de revenus
R < RSA de socle	2 €	2 €
RSA de socle < R < smic	5 €	5 €
Smic < R < 1 550 €	5 € + 0,3 % R	De 8 € à 10 €
1 551 € < R < 2 000 €	5 € + 0,5 % R	De 13 € à 15 €
2 001 € < R < 2 500 €	5 € + 0,8 % R	De 21 € à 25 €
2 501 € < R < 3 800 €	5 € + 1,2 % R	De 35 € à 41 €
3 801 € < R < 5 300 €	5 € + 1,5 % R	De 62 € à 85 €
R > 5 301 €	5 € + 1,8 % R	De 100 € à 300 € (maxi)

CONTACT

Galerie du Théâtre
64 rue des Binelles
92310 SÈVRES
Tél. : **01 45 07 21 38**

Site : www.maisondelafamille-sevres.org
Mail : contact@maisondelafamille-sevres.org

Permanence de la médiation familiale
Lundi, mardi et mercredi sur rendez-vous

MÉDIATION PARENTS ADOS

MAISON DE LA FAMILLE DE SÈVRES

Parents

- *Il ne veut plus aller chez son père/sa mère*
- *La communication est bloquée*
- *Je ne peux rien lui dire*
- *Je suis face à un mur*
- *Je n'y arrive plus, ça ne peut plus durer, je suis à bout*

Crise
Séparation
Résidence alternée
Famille recomposée
Conflits permanents
Mur de silence

Ados

- *Ils ne comprennent rien*
- *Je ne veux plus leur parler*
- *Ils me soûlent, c'est l'enfer*
- *Ils sont tout le temps sur mon dos, j'en peux plus*

- *Ça va mieux*
- *On passe à nouveau des moments sympas ensemble*
- *On arrive à se parler*

Apaisement
Renouveau
Clarification
Reprise du dialogue
Recherche de solutions
Prise de décisions …

- *On est sorti de la crise*
- *On a trouvé une solution*
- *On se comprend mieux*

Avec qui ?

Le médiateur est un professionnel diplômé d'Etat, impartial, sans pouvoir de décision, indépendant et soumis à un code de déontologie.

Après un entretien individuel avec chacun, des entretiens confidentiels de couple sont organisés pour favoriser la communication et la compréhension mutuelle.

Ces entretiens de médiation parents ados sont d'une durée d'une heure trente environ et une participation financière au coût des séances est fixée en fonction de ses revenus.